



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Prix de l'ACJQ

INNOVATION, ENGAGEMENT ET EXCELLENCE SONT RECONNUS PAR LES PRIX DE L'ACJQ

Québec, le 30 octobre 2012 – Désirant souligner des initiatives novatrices ainsi que l'engagement exceptionnel de certaines personnes et organisations à la cause de la protection et du développement de l'enfance, l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) a remis hier, dans le cadre de son congrès, ses Prix ACJQ ainsi que ses Prix Hommage.

Les Prix ACJQ

Les Prix ACJQ soulignent des expériences initiées par les employés des centres jeunesse et qui donnent des résultats sur les services offerts aux jeunes.

Dans la catégorie **expérience novatrice au plan administratif et de soutien**, le prix a été remis au Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour l'implantation du projet *la performance des services sociaux en temps réel*. Cet outil de travail novateur, maintenant adopté par 11 autres centres jeunesse, permet d'accroître l'autonomie des gestionnaires lorsqu'il s'agit d'accéder et d'analyser les différentes données liées à leur travail. Ces derniers peuvent ainsi allouer leurs ressources de façon plus efficiente et assurer un niveau de service optimal à leurs usagers.

C'est le projet *Mobilis* du Centre jeunesse de la Montérégie qui a obtenu le Prix ACJQ dans la catégorie **expérience de soutien à l'intervention clinique**. Confronté à l'urgence de réagir de façon plus organisée à la problématique des gangs de rue sur le territoire de Longueuil, l'équipe Mobilis a su développer et partager une expertise poussée face à ce phénomène, offrir un soutien au personnel lors d'interventions visant les jeunes affiliés ou à risque de le devenir et nouer des liens étroits de collaboration avec les différents acteurs du milieu.

Dans la catégorie **expérience d'intervention clinique**, c'est le projet *Apprendre autrement*, développé par le Centre jeunesse de la Montérégie, qui a retenu l'attention du jury. Mené en collaboration avec le Cégep de St-Hyacinthe, ce projet vise à briser l'isolement social des parents qui reçoivent des services en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, tout en offrant des activités d'apprentissage structurées à leurs enfants.

Reconnaissance de carrière

Quant à lui, le Prix Reconnaissance de carrière honore un employé du réseau de centres jeunesse qui s'est démarqué par sa contribution exceptionnelle au développement et à la qualité des services offerts aux jeunes et aux familles en difficulté. Ainsi, un Prix reconnaissance de carrière a été remis à M. Jean-Pierre Hotte pour la richesse et la diversité de sa contribution à la cause des jeunes. En près de quarante ans de carrière, M. Hotte, a œuvré notamment pendant 8 ans comme directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec. Il s'est fait connaître autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières du Québec pour son expertise, son *leadership* et sa volonté inébranlable de revendiquer le mieux pour les enfants et les jeunes. Homme de cause et de cœur, il a su rassembler derrière lui les différents acteurs du milieu et amener une meilleure cohésion dans leur travail. En tant qu'ambassadeur et porte-parole, il a contribué à influencer la perception des Québécois sur la mission des centres jeunesse et apporter des changements essentiels à la Loi sur la protection de la jeunesse.

Bourses d'études à la relève

Afin de soutenir la relève et de la mobiliser, deux bourses d'études, en partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon, ont été remises à des étudiantes. Ainsi, une bourse de 1500 \$ a été accordée à une étudiante du niveau collégial pour souligner son grand professionnalisme et sa contribution à la cause des jeunes en difficulté de sa région. Cette bourse d'études a été remise à madame Sarah-Maude Samuel, étudiante en technique de travail social au cégep de la Gaspésie et des Îles. Une deuxième bourse de 3500\$ a été décernée à madame Carole-Anne Beaulieu. Détentrice d'un baccalauréat en psychologie, inscrite au microprogramme en sexualité humaine et en maîtrise en service social de l'Université Laval de Québec, madame Beaulieu a su se distinguer par son implication bénévole ainsi que pour les compétences exceptionnelles qu'elle a démontrées dans le cadre de son travail au Centre jeunesse Côte-Nord.

Prix Hommage

Deux Prix Hommage ont finalement été remis à des partenaires de la société civile qui se sont démarqués par leur engagement exceptionnel et leurs initiatives auprès des jeunes des centres jeunesse. Ces prix ont été remis à la Fondation Lucie et André Chagnon ainsi qu'à monsieur Jean-Nil Thériault. Depuis le début de ses activités, la Fondation Lucie et André Chagnon place l'enfant, le parent et la famille au cœur même de sa mission et de ses actions. Partenaire de choix des centres jeunesse, la Fondation a offert un soutien inestimable à plusieurs projets qui se sont avérés cruciaux pour le développement de la prévention et de l'intervention auprès des enfants. L'ACJQ tenait également à souligner l'engagement de l'ancien président de son conseil d'administration, monsieur Jean-Nil Thériault, qui par les différents rôles qu'il a occupés au niveau régional et provincial au cours des vingt dernières années, s'est affirmé comme un ardent défenseur des intérêts des jeunes et un promoteur du travail effectué par les centres jeunesse.

Pour leur engagement envers les jeunes des centres jeunesse, ces partenaires privilégiés ont reçu une toile réalisée par un jeune du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.

« Excellence, fierté et reconnaissance: résumant bien l'événement soulignant les réalisations des finalistes et des gagnants de ces prix. Tous ces efforts mis en lumière inspirent les employés et les équipes des centres jeunesse à poursuivre leur engagement», a conclu madame Sylvie Godin, directrice générale de l'Association des centres jeunesse du Québec.

-30-

Source : Association des centres jeunesse du Québec

Renseignements : Caroline Richard
514 842-5181, poste 311 ou cellulaire 514 237-5181